

Lieu de formation :

Coordination : Anne-Sophie PAGNAULT

Tel : 06 81 65 63 20

Mail : [anne-sophie.pagnault@educagri.fr](mailto:anne-sophie.pagnault@educagri.fr)

Responsable Administratif : Isabelle COCCO

Tel : 05 62 66 54 64

Mail : [isabelle.cocco@educagri.fr](mailto:isabelle.cocco@educagri.fr)

Le CFPPA du Gers,

Votre partenaire formation tout au long de la vie

Route de Valentées

32300 Mirande

05 62 66 54 64

[cfppa.mirande@educagri.fr](mailto:cfppa.mirande@educagri.fr)

[formagri-gers.com](http://formagri-gers.com)



## Certificat de Compétences au Transport Routier d'Ongulés domestiques et de Volailles (CCTROV)



Pôle agriculture

Cette formation est obligatoire, conformément aux dispositions réglementaires CE 1/2005 du 22 décembre 2004, relatif à la protection des animaux pendant le transport, et ce depuis le 1<sup>er</sup> février 2010.

Le CFPPA du Gers est un centre habilité par le Ministère de l'Agriculture par arrêté du 06 juin 2016 pour la production volaille.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation les candidats connaîtront les principales dispositions réglementaires concernant le bien être et le transport d'animaux vivants.

Ils devront acquérir le certificat de compétences CCTROV requis pour justifier de l'exercice de la fonction de convoyeurs d'animaux vivants, par le biais d'une évaluation numérique de 30 minutes nécessitant un résultat minimum de 60 % de réussite. La correction est automatisée, permettant de statuer sur l'obtention ou pas du certificat de compétences, délivré par la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations). Une seule remédiation est possible en cas d'échec, et ce dans la foulée de la 1<sup>ère</sup> évaluation.

### DUREE, LIEU ET INSCRIPTION

Le stage se tiendra sur une durée de 2 jours totalisant 14h, au CFPPA de Mirande.

Il totalisera un maximum de 12 stagiaires.

Contactez le **CFPPA du GERS** au **05 62 66 54 64** en demandant le référent, **Mme Anne-Sophie PAGNAULT** pour de plus amples renseignements.

Pour une inscription, rapprochez-vous du CFPPA du Gers en y joignant une photocopie de votre carte d'identité, au plus tard 15 jours avant la date de début de stage.

### PRISE EN CHARGE

Contactez le **CFPPA de Mirande** pour des informations complémentaires.

### PUBLIC CONCERNÉ

Les salariés, les demandeurs d'emploi, les exploitants, les particuliers.

### CONTENU

#### 1 / Réglementation relative à la protection et à la santé animale en cours de transport

- Réglementation en vigueur concernant le transport des Volailles
- Importance des considérations sur la protection des animaux et sur le bien être animal

#### 2 / Incidences du transport sur l'animal : physiologie, comportement, stress et bien-être

- Connaissances de l'animal et de ses comportements
- Impact du transport sur le comportement de l'animal
- Incidences sur la santé et la pathologie pouvant intervenir durant le transport
- Impact sur l'animal lors des manipulations
- Impact des conditions de chargement, de transport et de déchargement des volailles

#### 3 / Organisation et réalisation des principales manipulations et interventions sur les animaux

- Manipulations en relation avec les conditions de travail et règles de sécurité
- Organisation, principe de chargement et de déchargement
- Nettoyage et désinfection des véhicules et du matériel de contention
- Premiers soins et interventions sur les volailles
- Gestion des imprévus

#### 4 / Évaluation, analyse des résultats et remédiation

Le stagiaire sera acteur de la formation, au travers d'échanges avec les différents participants et formateur concernant les différentes techniques et pratiques. Une pratique terrain sur un site d'exploitation leur sera proposée.